Circulaire au Clerge du Diocese de Montreal

SUR LE GRAND INCENDIE DU HUIT JUILLET.

MONTREAL, le 8 Octobre 1852.

MONSIEUR,

J'accompagne la Lettre Pastorale de ce jour de quelques observations, qui me paraissent nécessaires, pour que chacun puisse uniformément l'exploiter, autant à l'avantage moral de ses Paroissiens, qu'au soulagement temporel de notre ville souffrante.

Je dois avant tout témoigner au Clergé en corps, combien l'Evêché demeure sensible aux larmes d'attendrissement, qu'il a versées sur l'incendie, qui a ruiné la Cathédrale et ses dépendances. Nos premières entrevues après ce déplorable événement, rappelaient d'une manière bien frappante ces paroles de Job: *Cum elevassent occulos.... ploraverunt.* Nous n'oublierons jamais ce que nous vous devons d'amour et de reconnaissance, pour un intérêt si vif et si cordial.

Maintenant quelques observations sur notre grand et terrible incendie. C'est assurément un malheur public, qui ne peut manquer de se faire sentir partout. Il intéresse donc nécessairement tout le monde. De grands désordres en ont été la cause. C'est ce qui justifie pleinement la Providence; et il est à remarquer que les fidèles ont besoin d'être fortifiés là dessus. Ces désordres sont en grande partie la faute des bons; parce que pouvant et devant les empêcher, ils ferment les yeux dessus par faiblesse, crainte et lâcheté. Ce qui se passe tous les jours dans les auberges, en est la preuve: et c'est ce qui explique pourquoi tous, justes et pécheurs, ont été frappés. Pour ma part, j'attribue le malheur de l'Evêché à mon peu d'énergie à corriger les abus qui règnent dans le Diocèse. Pour donner l'exemple au peuple, montrons-nous intrépides, chaque fois qu'il s'agit de faire la guerre au vice. Soyons de vrais Phinées. *Zelatus est pro Deo suo, et expiavit scelus filiorum Israel.*

Le malheur de la ville, et la misère de ses habitants sont de puissants motifs à alléguer pour s'opposer aux bals, soirées, danses et autres divertissements, tou-

jours dangéreux, mais aujourd'hui tout-à-fait déplacés. Que chacun sacrifie à la charité ce qu'il donnerait à son plaisir ; et Montréal sera grandement secouru. *Car avec peu on fait beaucoup, quand on est bien uni.* St. Vincent de Paul trouvait, par ce moyen, de quoi soulager des provinces entières, que le fer et le feu avaient ruinées.

Le Jubilé qui fait couler aujourd'hui tant de faveurs spirituelles et la Divine Providence qui remplit en même temps tant de greniers, font juger que Dieu donne à son peuple la rosée du Ciel et la graisse de la terre. Apprenons au peuple à en être reconnaissant. Et le moyen pour lui de s'acquitter de ce devoir, c'est de partager avec un Dieu si bon et avec les pauvres, qui le représentent, les biens qu'il en a reçus comme par miracle. Car il ne faut pas oublier ce qu'étaient nos champs au commencement de Juin. Je croirois le temps arrivé pour les Paroisses d'établir des Conférences de St. Vincent de Paul ; d'abord, pour bien organiser les secours qu'il faut porter à la ville, puis pour avoir soin des pauvres, dans chaque Paroisse. Moyennant ces Conférences, dans la ville et les campagnes, on verra avec le temps disparaître l'oisiveté et le vagabondage, qui sont pour la Religion et la société des plaies bien hideuses.

La Quête de l'Enfant Jésus faite par vous et vos Marguilliers, ou avec les différents Membres de la Conférence de St. Vincent de Paul, si elle s'établit, atteindrait très probablement le but que l'on a en vue, savoir celui d'aider nos petits propriétaires à se relever de leurs ruines. Mais il vous faudra, pendant plusieurs dimanches avant cette quête, commenter la Lettre Pastorale, qui n'est qu'une lettre morte sans le souffle de votre voix ; et surtout faire prier au Prône et dans les familles, pour le succès de cette entreprise.

Vous ferez déposer chez les Sœurs Grises ou à la Providence, les effets de toutes espèces que vous pourrez collecter, si vous ne jugez pas à propos de les faire vendre à la porte de l'Eglise. Dans ce cas, je pense que vous trouveriez le moyen de les faire transporter par corvées, bateaux à vapeur, chemins de fer. Mais que ce soit en nature ou en argent que le produit de votre quête nous arrive, ayez la bonté d'en informer le Président de la société de St. Vincent de Paul à Montréal qui est M. Leblanc, Notaire et Membre du Parlement Provincial. Car cette Société et le *Comité de Secours* sont en rapports, comme vous avez pu le remarquer, dans la Lettre Pastorale.

J'ai le plaisir de vous annoncer que Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe prendra possession de son nouvel Evêché le 3 Novembre prochain après midi. La reconnaissance nous fait à tous un devoir de l'entourer de nos vœux et de nos prières dans cette auguste et importante cérémonie. Veuillez bien inviter vos Paroissiens, qui ont été pendant sept ans l'objet de sa tendre sollicitude, à demander avec nous que le troupeau confié à ses soins soit sa joie sur la terre, et sa gloire dans le Ciel.

Il me reste à vous informer que Mgr. l'Evêque Elu de Cydonia sera consacré le 28 courant, à Chambly, sa Paroisse natale ; sous les yeux du Bon St. Joseph, qui à son berceau le prit sous sa protection, et en présence du digne Pasteur de

cette paroisse, qui fut à son bas âge son généreux protecteur. Le vif intérêt que vous portez personnellement au nouveau Coadjuteur de Montréal, et les rapports que vous aurez désormais avec lui, vous imposent tout naturellement l'obligation de prier et de faire prier pourqu'il soit un Pasteur selon le Cœur de Dieu, et digne de Marie dont il devra célébrer les grandeurs et la bonté. Puisse-t-il un jour, par la sagesse de son administration, réparer toutes les fautes de la mienne! Mon compte en serait moins terrible, et mes dettes plutôt acquittées.

Je profite de l'occasion, pour vous informer 1°. que l'érection des Diocèses des Trois-Rivières et de St. Hyacinthe ne change rien à la juridiction des Curés voisins, qui continueront à exercer leurs pouvoirs à trois lieues, comme ci-devant; 2°. que les trois visites prescrites pour le Jubilé doivent se faire le même jour.

J'apprends que les amendements, proposés au *Bill* des auberges, sont accueillis favorablement par nos Membres. Prions pour que ce *Bill* protège tout de bon la Tempérance. A ce propos, je vous dirai que nos Marchands Canadiens de Montréal méritent d'être encouragés, parce qu'ils renoncent au commerce de liqueurs enivrantes. Il en est pourtant quelques uns qui vendent du vin; mais c'est pour le service des Eglises ou des Apothicairies. Tâchez que vos marchands fassent affaire avec eux. Nous avons à la ville deux bonnes maisons de pension, dans lesquelles on est sûr qu'il ne se verse pas un verre de boisson enivrante. Elles sont tenues, l'une par M. Lefèbvre, (Rue des Récollets, ancienne demeure de Léon Charlesbois) et l'autre par M. Cadot (Place Jacques Cartier.) Veuillez bien recommander à vos gens de les favoriser de toutes leurs forces, afin que d'autres puissent s'établir sur le même pied, pour sauve-garder la Tempérance. Car, sans de bonnes maisons de pension, à la campagne, comme à la ville, on ne gagnera rien, même avec le meilleur *Bill*. Engagez vos maîtres d'hôtels à suivre cet exemple; et donnez-en avis à M. Romuald Trudeau, Président du Conseil Central de la Société, à Montréal.

J'ai l'intime confiance que le *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie* nous fera exécuter tous ces bons desseins. Aussi est-ce dans ce Cœur maternel que je demeure avec vous, nuit et jour; pour nous y exciter mutuellement à la pratique de nos importants devoirs.

✠ IG. EV. DE MONTREAL.